

Cote du document: EB/131
Date: 6 mars 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent trente et unième session et de la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – RÉUNIONS EN LIGNE

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session et reprise de la cent trente et unième session

Rome, 23 novembre, 7-9 décembre 2020

Table des matières

CENT TRENTE ET UNIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 23 NOVEMBRE 2020	1
POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE DE LA SESSION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION (SÉANCE A HUIS CLOS)	2
a) <i>Nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA</i>	2
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES	3
a) <i>Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles</i>	3
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS OPÉRATIONNELLES.....	4
a) <i>Actualisation des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)</i>	4
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES	5
b) <i>Présentation verbale d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination</i>	5
CENT TRENTE ET UNIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – REPRISE – 7-9 DECEMBRE 2020	7
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIÈRES	7
c) <i>Nouvelle Politique de liquidité</i>	7
d) <i>Cadre d'emprunt intégré du FIDA</i>	8
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – GOUVERNANCE.....	9
a) <i>Propositions de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA</i>	9
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES	12
a) <i>Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF</i>	12
b) <i>Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement axé sur les capacités du FIDA</i>	15
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIÈRES	16
a) <i>Présentation verbale d'informations actualisées sur la procédure de notation de crédit</i>	16
b) <i>Ressources disponibles pour engagement</i>	16
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉBAT STRATÉGIQUE AVEC LE PRÉSIDENT DU FIDA	17
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – OPERATION NON SOUVERAINE EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ	18
a) <i>Proposition de financement de l'expansion et de la reproduction à plus grande échelle du modèle de franchise agricole de Babban Gona</i>	18
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	19
a) <i>Propositions de projet/programme et don soumises à l'intention du Conseil d'administration</i>	19
POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES	22
CLÔTURE DE LA SESSION	23

Annexes

- I. Résultats du vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trente et unième session et à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration avant la cent trente et unième session et la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente et unième session et à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – RÉUNIONS EN LIGNE
- IV. Ordre du jour de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – 23 novembre – session en ligne
- V. Ordre du jour de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – reprise – 7-9 décembre 2020 – session en ligne

Procès-verbal de la cent trente et unième session et de la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – RÉUNIONS EN LIGNE

Cent trente et unième session du Conseil d'administration – 23 novembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA et Président du Conseil d'administration, a déclaré ouverte la cent trente et unième session du Conseil d'administration.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points de l'ordre du jour ont été examinés lors de la session, tenue le 23 novembre, et lors de la reprise de la session, tenue du 7 au 9 décembre 2020. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés en encadré. La liste des documents présentés à la cent trente et unième session et à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration figure à l'annexe III.
3. Le Président a souhaité la bienvenue au nouveau représentant au Conseil d'administration pour le Royaume de Norvège, Morten Von Hanno Aasland, Ambassadeur et Représentant permanent de la Norvège auprès du FIDA, ainsi qu'aux autres représentants des États membres participant au Conseil d'administration pour la première fois et aux institutions présentes en salle d'écoute en qualité d'observateurs.
4. Le Président a présenté Jyotsna Puri, récemment nommée Directrice de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale.
5. Faisant observer qu'il s'agissait de l'ultime session du Conseil d'administration avant la fin de son mandat en cours, le Président du FIDA a dressé le bilan des réalisations du Fonds depuis sa nomination en 2017. Son discours d'ouverture est en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA sous la cote EB 2020/131/INF.2.

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration étant convenu d'examiner un ordre du jour restreint au cours de deux séances, il a été décidé que certains points seraient examinés grâce à l'utilisation de la fonction d'observations en ligne, tandis que d'autres seraient soumis pour suite à donner par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- Un point supplémentaire portant sur la prorogation du délai de signature de l'accord de financement du Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras a été ajouté à l'ordre du jour de la session du 23 novembre, pour approbation par vote par correspondance.
- Le Conseil a été informé que l'approbation de la proposition relative à la mise en œuvre au Brésil du Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est serait subordonnée à l'achèvement des négociations, qui devraient aboutir début 2021; un exemplaire de l'accord de financement négocié serait distribué lors d'une prochaine session du Conseil d'administration.
- Le Conseil d'administration a également été informé des modifications apportées à l'ordre du jour de la reprise de la session, qui se déroulerait du 7 au 9 décembre, à savoir:
 - la suppression du point relatif à la Politique de dons du FIDA, comme convenu avec les Coordonnateurs; il a été précisé que ce document serait soumis au Conseil d'administration en avril 2021;
 - l'ajout d'un point, soumis pour approbation par vote par correspondance, relatif à la prolongation, pour un temps limité, de la délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets.
- Tenant dûment compte des modifications qui précèdent, le Conseil d'administration a adopté ces ordres du jour. Les versions révisées de ces ordres du jour et des programmes de travail sont disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA (EB 2020/131/R.1/Rev.1, EB 2020/131(R)/R.1/Rev.1 + Add.1/Rev.2).

Point 4 de l'ordre du jour – Évaluation (séance à huis clos)

a) Nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Résultats des délibérations:

- Réuni à huis clos, le Conseil d'administration, après avoir examiné le rapport du Comité de l'évaluation sur la nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), a retenu d'un commun accord l'un des candidats recommandés, auquel le Président du FIDA adresserait une proposition de recrutement.
- Il a été indiqué que la direction soumettrait au Conseil d'administration, à sa prochaine session, un document présentant des statistiques sur la dotation en personnel et exposant les mesures destinées à assurer la parité femmes-hommes et une répartition géographique équitable dans le cadre des procédures de recrutement.

Point 3 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné la mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, telle qu'elle figurait dans le document EB 2020/131/R.2, et en a pris acte.
6. Dans une déclaration prononcée au nom de la Liste A, le Coordonnateur a remercié le FIDA de cette dernière mise à jour et s'est félicité que celui-ci continue de prendre les devants dans la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. La Liste A s'est félicitée que ce plan d'action soit régulièrement mis à jour et a salué les autres initiatives récentes, notamment l'engagement pris par le FIDA d'utiliser le dispositif de signalement en ligne et l'outil de vérification des antécédents Clear Check mis en place par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et les mesures prises par l'institution pour renforcer les mécanismes de signalement et de dépôt de plainte et pour intégrer les principes de la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les Conditions générales applicables au financement du développement agricole, les directives du FIDA relatives à l'exécution des projets et les lettres adressées aux emprunteurs et bénéficiaires. Les représentants ont exhorté le FIDA à mieux intégrer l'analyse des risques de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles et les mesures d'atténuation dans ses activités, et à poursuivre la coordination et la collaboration avec l'ensemble du système des Nations Unies, les équipes de pays, les coordonnateurs résidents et les gouvernements partenaires.
 7. La direction a précisé que la formation portant sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles était obligatoire pour tous les employés du FIDA, qu'ils soient ou non membres du personnel.
 8. Le Conseil d'administration s'est félicité de la participation du FIDA au sondage sur l'exploitation et les atteintes sexuelles réalisé en 2020 par l'Organisation des Nations Unies et a indiqué attendre avec intérêt de recevoir des informations sur les résultats de ce sondage. Les représentants ont également souhaité savoir comment les résultats de ce sondage alimenteraient le sondage sur la culture organisationnelle au FIDA, et ils ont accueilli favorablement la concertation engagée avec le personnel de l'ensemble de l'institution.
 9. Les représentants ont fait bon accueil au programme de référents chargés de sensibiliser aux questions de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles au niveau local. Répondant aux questions du Conseil d'administration, la direction a précisé que le FIDA travaillait en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies présents sur le terrain pour faire en sorte que les victimes et les personnes concernées aient dûment accès aux mécanismes de signalement. La direction a fait observer que le Bureau de la déontologie avait formé les référents du FIDA chargés de ces questions afin qu'ils servent de canaux de signalement supplémentaires, en mettant l'accent sur la nécessité de concilier le respect de l'obligation de confidentialité et la préservation des intérêts des victimes.
 10. La direction a souligné l'intensité de la collaboration avec les autres organismes, les institutions financières internationales (IFI), les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents, y compris en ce qui concernait les mécanismes de

signalement. Elle a indiqué que la version révisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) traitait aussi de l'évaluation des risques d'exploitation et d'atteinte sexuelles et des mesures d'atténuation, et que le FIDA collaborait avec le réseau des IFI pour évoquer ce sujet et échanger des informations.

11. Enfin, les représentants ont invité la direction à poursuivre l'action extrêmement utile de sensibilisation et de prévention, menée en ligne compte tenu de la pandémie de COVID-19 en cours.

Point 5 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

a) Actualisation des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné la version actualisée des PESEC (EB 2020/131/R.4 + Add.1).
- Il a été indiqué que les autres observations et avis formulés par les représentants au Conseil d'administration seraient les bienvenus au cours des deux semaines suivantes, après quoi la version définitive des procédures serait arrêtée en vue de leur application dès le début de l'année 2021.

12. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction la version actualisée des PESEC, dont l'élaboration avait bénéficié d'une large concertation avec les parties prenantes au sein du FIDA et à l'extérieur, et dans le cadre d'un examen par les pairs, issus de l'ensemble des IFI et des organismes des Nations Unies.
13. Il a été indiqué que le FIDA serait davantage en mesure de renforcer la gestion des risques dans le cadre des opérations tout en maximisant les retombées en matière de développement grâce à ces nouvelles procédures, qui lui permettraient d'intégrer pleinement les questions sociales, environnementales et climatiques tout au long du cycle de projet. Les représentants se sont félicités de l'intérêt que les PESEC présentaient pour le Fonds dans la perspective de la réalisation des objectifs du Programme 2030.
14. Plusieurs représentants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités du personnel du FIDA et des partenaires, aussi bien emprunteurs que bénéficiaires, afin d'assimiler les exigences des PESEC et d'améliorer encore la solidité des opérations du FIDA, tout en s'employant à favoriser l'inclusion sociale et la viabilité environnementale et climatique, en particulier dans les contextes de fragilité. Se félicitant du fait que les nouvelles procédures ne s'appliqueraient pas avec effet rétroactif, certains représentants au Conseil d'administration ont toutefois estimé qu'une période de transition pourrait s'avérer utile afin de permettre aux pouvoirs publics et aux partenaires d'exécution de renforcer leurs capacités et de passer progressivement à l'application des nouvelles procédures. La direction a expliqué que ces nouvelles procédures trouveraient leur traduction concrète en 2021 et que le renforcement des capacités et l'élaboration des dispositifs et des outils nécessaires se dérouleraient en parallèle.
15. D'autres commentaires ont été formulés: les représentants ont notamment demandé que la sécurité foncière figure parmi les principes directeurs et les obligations des procédures; ils ont fait valoir la nécessité de disposer d'indicateurs pour faciliter le suivi de l'application des PESEC, l'intérêt de traiter les questions de harcèlement, d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de racisme plutôt vers le début du document pour les mettre davantage en avant, et la nécessité d'étudier plus en détail le domaine de l'assurance agricole. Appelant l'attention sur le calendrier des mises à jour des procédures, certains représentants ont estimé qu'il serait utile d'envisager d'en évaluer l'efficacité, une tâche qui pourrait être confiée à IOE.

16. Certains représentants ayant regretté le manque de temps alloué à l'examen de ce document, la direction a accepté de recevoir des commentaires supplémentaires sur la version révisée des PESEC dans un délai de deux semaines, après quoi leur version définitive serait arrêtée, ces procédures devant être appliquées à partir de 2021.

Point 3 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

b) Présentation verbale d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note de la présentation verbale d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination.
- La direction a indiqué qu'elle présenterait au Conseil d'administration, à sa cent trente-deuxième session, un document faisant le point sur ce sujet.

17. À la demande de la Liste C, la direction a communiqué des informations sur la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine et sur les travaux de l'équipe spéciale du FIDA. Elle a précisé qu'elle avait validé le plan d'action élaboré par l'équipe spéciale et qu'elle l'avait communiqué au Secrétaire général dans une lettre, mise en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Elle a indiqué que l'équipe spéciale était également en contact direct avec la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, qui avait été chargée d'orchestrer les mesures prises par les Nations Unies pour mettre en œuvre le plan d'action.
18. Il a été rappelé qu'en octobre, lors de la quatrième rencontre informelle du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM), les dirigeants des trois organismes ayant leur siège est à Rome avaient publié une déclaration commune condamnant le racisme et toutes les formes de discrimination. À cette occasion, ces organismes avaient souligné leur détermination commune à s'opposer fermement au racisme, à l'intolérance, à la xénophobie et à toutes les formes de discrimination. Cette déclaration est en ligne sur l'intranet du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
19. La direction a donné des informations sur les actions de sensibilisation menées au sein du FIDA, parmi lesquelles la publication sur un blog d'un billet du Président et une communication de l'équipe spéciale soulignant la nécessité de repérer, de rejeter et de combattre les discours de haine. Il a en outre été indiqué que l'équipe spéciale avait mis en ligne, sur l'intranet, la note d'orientation établie par l'Organisation des Nations Unies pour expliquer comment faire face aux discours de haine liés à la COVID-19 et leur riposter, ainsi qu'une vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies attirant l'attention sur la montée des discours de haine, de l'exclusion et de la discrimination durant la pandémie. De surcroît, le Bureau de la déontologie avait élaboré un nouveau module de formation consacré à la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail, qui était actuellement proposé dans le cadre de réunions de division.
20. La prochaine étape du plan de lutte contre les discours de haine arrêté par le FIDA consistait à mettre au point et réaliser une enquête à l'échelle de l'institution afin d'analyser les causes profondes des discours de haine, de la discrimination et du racisme et d'étudier les facteurs de nature à les favoriser. La direction a été invitée à prendre des mesures concertées pour lutter contre le racisme et toutes les

formes de discrimination dans la programmation comme dans les processus et à mettre en place les moyens voulus pour honorer ses engagements et les outils nécessaires pour suivre les progrès réalisés.

21. Le Conseil d'administration a accueilli ces informations actualisées avec intérêt, et les représentants ont demandé qu'un document faisant le point sur ce sujet soit soumis au Conseil d'administration pour information à sa prochaine session.

Cent trente et unième session du Conseil d'administration – reprise – 7-9 décembre 2020

Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières

c) Nouvelle Politique de liquidité

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la Politique de liquidité du FIDA figurant dans le document EB 2020/131(R)/R.20 ainsi que son rectificatif.
- La direction a indiqué qu'elle ferait régulièrement rapport au Conseil d'administration, chaque fois que cela serait nécessaire.

22. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction la version actualisée de la Politique de liquidité, qui constituait l'une des pièces maîtresses de la réforme de l'architecture financière du FIDA. Les représentants ont apprécié l'importance accordée aux perspectives à court terme, ainsi que l'adoption d'une nouvelle exigence de liquidité minimale et l'introduction d'une cible de liquidité, et ils se sont déclarés en accord avec les deux principes de prudence et d'équilibre ainsi concrétisés.
23. Le Conseil d'administration a noté que le Comité d'audit, qui avait examiné la politique à deux reprises, s'était déclaré globalement satisfait de cette version mise à jour. Le Comité a fait valoir la nécessité de trouver un équilibre entre deux impératifs: disposer de niveaux de liquidité suffisamment solides pour préserver les excellentes notes de crédit obtenues, et utiliser les liquidités pour les décaissements opérationnels. En ce qui concerne la cible de liquidité, l'adoption de cibles intermédiaires a été préconisée.
24. Par ailleurs, les représentants ont salué la clarté de la structure hiérarchique et des responsabilités exposées dans le document, et ils ont pris note de la possibilité de recalibrer les ratios à la suite de la mise en place de la proposition de Cadre d'emprunt intégré. Au demeurant, ils ont fait observer qu'il ne fallait pas considérer qu'à l'avenir cela empêcherait le FIDA de s'engager dans de nouvelles voies, notamment en ce qui concerne les emprunts sur les marchés.
25. Les représentants se sont félicités de l'approche progressive adoptée pour atteindre la cible de liquidité à moyen terme, et ils ont noté que les deux indicateurs, à savoir l'exigence de liquidité minimale et la cible de liquidité, figureraient dans le nouveau tableau de bord des risques qui serait soumis au Comité d'audit et au Conseil d'administration, une fois sa révision achevée.
26. Des éclaircissements ont été demandés à propos de l'exigence de liquidité minimale, notamment concernant l'horizon temporel d'un an retenu pour le calcul de la nouvelle exigence de liquidité minimale, une durée inférieure à l'horizon de deux ans utilisé dans les institutions comparables. En réponse, la direction a expliqué que, sur cette question, des discussions étaient en cours au sein des autres IFI, et que la nécessité d'adapter les exigences de liquidité en fonction de chaque institution faisait globalement consensus.
27. Dans une déclaration commune, la Sous-Liste C1 a sollicité l'avis de la direction à propos de l'application de mesures d'urgence concernant les projets et a recommandé d'éviter d'interrompre le décaissement des fonds, faisant valoir qu'une telle mesure ne devait être prise qu'en dernier recours. La direction a indiqué qu'elle partageait cet avis et que, s'il s'avérait nécessaire de prendre des mesures de cet ordre, dans la plupart des cas, il ne s'agirait pas d'interrompre les décaissements, mais plutôt de déterminer des priorités ou d'appliquer des rythmes ou des taux de décaissement différents. Les représentants ont également demandé

que des dispositions supplémentaires soient ajoutées aux mesures applicables aux activités hors projets et qu'il soit précisé que des mesures de soutien externes soient mises en place, en concertation avec les parties concernées.

28. La direction a expliqué que, dès le début de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), la nouvelle exigence minimale de liquidité serait prise en compte dans la nouvelle méthode de calcul des ressources disponibles pour engagement, ce qui permettrait de traiter les questions de portefeuille non décaissé et de besoins de trésorerie ainsi que de capacité d'engagement future.

d) Cadre d'emprunt intégré du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé le Cadre d'emprunt intégré figurant dans le document EB 2020/131(R)/R.21, révisé comme indiqué dans le document de séance n° 1.
29. Les représentants se sont déclarés résolument favorables au Cadre d'emprunt intégré, compte tenu, en particulier, de l'urgente nécessité de disposer de nouvelles sources de financement, afin de pouvoir consacrer davantage de ressources aux groupes cibles du FIDA. Il a été indiqué que le Cadre d'emprunt intégré avait pour objet de permettre au FIDA d'accéder à davantage de financements de manière efficiente et économique, tout en renforçant la gestion de ses liquidités. Les ressources de base devaient demeurer le socle du programme de prêts et dons du FIDA, tandis que les ressources empruntées devaient être considérées comme complémentaires et qu'il fallait éviter qu'elles ne contribuent à alourdir de manière excessive la charge de la dette.
30. Les représentants ont remercié la direction d'avoir mené une large concertation aboutissant à la mise au point définitive de ce cadre. Ils ont particulièrement apprécié les aspects suivants: le renforcement de la procédure de vigilance à l'égard des investisseurs institutionnels privés; l'approche progressive et prudente proposée pour les futures activités d'emprunt; les modalités de décision en la matière, toutes les propositions d'emprunt devant être soumises à l'approbation du Conseil d'administration; l'impossibilité de préaffecter les fonds et d'employer les ressources propres du FIDA à des fins de bonification d'intérêts; la présentation au Comité d'audit et au Conseil d'administration d'un plan de financement annuel. Les représentants ont noté que le Cadre d'emprunt intégré n'ouvrait pas la possibilité d'emprunter sur les marchés.
31. La direction a apporté des informations complémentaires à propos du nouveau système dédié de gestion actif-passif, qu'il était prévu de mettre au point en 2021, et des principes de gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change qu'il était proposé d'adopter. Elle a répondu aux questions posées, qui portaient sur la possibilité de fournir une analyse coûts-avantages du Cadre d'emprunt intégré prenant en compte les risques financiers, les frais de personnel et les coûts indirects supplémentaires, ainsi que sur les risques de refinancement et la rétrocession des fonds, rappelant que le FIDA avait ouvert aux emprunteurs la possibilité de choisir entre marge fixe et marge variable.
32. L'élargissement du vivier de prêteurs potentiels a été bien accueilli, et la direction a fait remarquer que les prêteurs ne bénéficieraient pas de droit de vote, ne siègeraient pas dans les organes directeurs du FIDA et ne joueraient aucun rôle dans les décisions.
33. Plusieurs représentants se sont félicités que le Cadre d'emprunt intégré n'ouvre pas la possibilité d'emprunter sur les marchés, notant qu'il appartiendrait aux organes directeurs compétents du FIDA d'approuver ou non cette possibilité. Un représentant a cependant demandé qu'une proposition relative aux emprunts sur les marchés soit présentée. Il a en outre invité à mener une concertation

approfondie, ouverte et transparente sur les propositions relatives au mécanisme d'allocation des fonds empruntés, aux conditions financières applicables et à la politique de reclassement, qui devraient reposer sur un consensus des États membres.

34. Un représentant a fait part de ses réserves à propos des prêts interinstitutions, craignant que les fonds versés par un État membre à un organisme donné pour qu'il en fasse un usage précis ne soient rétrocédés à un autre organisme de développement dont le mandat ou la mission diffèrent. À l'issue d'un débat, il a été convenu que le multilatéralisme devait prévaloir et qu'il était exclu qu'un seul État membre dispose d'un droit de veto. Cela étant dit, il était souhaitable, qu'au sein du FIDA, les décisions prises reposent sur un consensus et, si possible, qu'elles apportent à chaque État membre un niveau de satisfaction acceptable. Un document de séance portant révision du Cadre d'emprunt intégré a donc été approuvé en lieu et place du rectificatif initial accompagnant ce Cadre; il a ainsi été convenu que, si le FIDA souhaitait présenter une proposition portant sur une opération d'emprunt ou de placement privé de titres de créance conclue avec une institution supranationale ou multilatérale, le Conseil d'administration en serait informé, au moyen de la plateforme réservée aux États membres, et ce, avant la procédure d'examen applicable du Comité d'audit, afin que les membres puissent faire part de leurs éventuelles réserves concernant l'opération proposée. La direction a indiqué qu'elle engagerait le dialogue avec tout représentant faisant part d'éventuelles réserves, et ce, avant que le Comité d'audit n'examine cette proposition et qu'elle ne soit soumise au Conseil d'administration pour approbation définitive. La direction a accepté d'étudier la possibilité d'envoyer aux représentants des notifications automatiques par courrier électronique lorsque des éléments étaient mis en ligne sur la plateforme réservée aux États membres du FIDA.

Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance

a) Propositions de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé les propositions de modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole présentées à la section V du document EB 2020/131(R)/R.27, dûment révisées dans le rectificatif qui l'accompagne.
- Le Conseil d'administration a également entériné:
 - les projets de résolution figurant aux annexes I, II et III du document EB 2020/131(R)/R.27, révisés conformément au rectificatif qui l'accompagne, et reprenant les modifications, dont la Conseillère juridique a donné lecture en séance, apportées à la section 2 de l'article 10 de l'Accord portant création du FIDA;
 - le projet de résolution relatif au pouvoir d'emprunter sur les marchés figurant dans le document de séance n° 2, tel que révisé en séance et reproduit ci-après, qui ferait partie intégrante du document proposant les modifications à apporter aux textes juridiques fondamentaux.
- Le Conseil d'administration a également décidé de transmettre au Conseil des gouverneurs, pour examen à sa quarante-quatrième session, qui se tiendrait en février 2021, tous ces projets de résolution, ainsi que le rapport révisé et sa recommandation.

35. La direction a rappelé la raison d'être des modifications proposées, qui avait principalement trait à la nécessité: i) de codifier certaines pratiques en usage en matière d'emprunt et de prêt à des entités infranationales; ii) de mettre en œuvre des politiques récemment approuvées, comme le Cadre pour la soutenabilité de la dette et le Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires; iii) de faire état, conformément aux objectifs stratégiques de FIDA12, des modifications qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'apporter pour mettre en œuvre le Cadre d'emprunt intégré et le mécanisme d'encaissement anticipé proposés, après examen par la Consultation sur FIDA12 et adoption par le Conseil d'administration.
36. Le Conseil d'administration a pris note du résumé présenté par le président du Comité d'audit, qui mentionnait notamment les réserves exprimées par certains représentants à propos des modifications apportées à l'Accord portant création du FIDA (ci-après, l'"Accord"), concernant les prêts aux entités infranationales et la souscription par le FIDA d'emprunts sur les marchés.
37. Dans une déclaration commune, les représentants de la Liste C se sont prononcés en faveur de l'ensemble des modifications proposées, faisant valoir qu'elles permettaient d'harmoniser les textes juridiques fondamentaux du FIDA avec la réforme financière en cours et qu'elles étaient adaptées aux objectifs visés dans le contexte de FIDA12 et au-delà.
38. À propos des modifications qu'il était proposé d'apporter à l'Accord, relativement à l'élargissement des sources de financement par l'emprunt, certains représentants ont estimé que la référence à l'emprunt auprès des États membres et "d'autres sources" était trop large. Tout en reconnaissant la nécessité de conserver une certaine souplesse et une rédaction suffisamment ouverte pour faciliter les négociations entre le FIDA et ses partenaires potentiels, il a été demandé d'utiliser une formulation plus précise, correspondant au Cadre d'emprunt intégré. En outre, il a été jugé opportun de préciser plus clairement que les modifications proposées ne constituaient pas une autorisation – implicite ou non – à s'engager sur la voie des activités d'emprunt sur les marchés. D'autres représentants, faisant observer que les textes juridiques fondamentaux ne devraient pas faire l'objet de révisions fréquentes, ont recommandé qu'une démarche plus prospective soit adoptée, et que les modifications puissent ouvrir la voie à une diversification des sources de financement, y compris au moyen d'emprunts sur les marchés. La Conseillère juridique a indiqué que les modifications proposées correspondaient étroitement aux dispositions des institutions homologues, et que la direction avait adopté une approche prudente. Elle a en outre fait remarquer qu'il n'était pas dans les usages des institutions homologues de modifier fréquemment les textes juridiques fondamentaux.
39. La direction a rappelé la nécessité d'indiquer clairement dans l'Accord que le FIDA était habilité à emprunter auprès des États membres et auprès d'autres sources. Elle a en outre fait valoir que seule une renonciation très restreinte et très limitée à l'immunité de juridiction était nécessaire, renonciation qui permettrait d'intenter des poursuites contre le FIDA dans le cadre de ses activités d'emprunt dans des circonstances limitées et auprès d'un nombre limité de juridictions compétentes. Un manque de clarté à cet égard pourrait avoir des incidences financières et se traduire, par exemple, par une tarification moins favorable pour les fonds empruntés.
40. Il a été expliqué que la nouvelle section 2) d) qu'il était proposé d'ajouter à l'article 10 avait été modifiée juste avant la session, afin de préciser les points suivants: i) seules des poursuites découlant des activités d'emprunt du Fonds pouvaient être intentées contre le Fonds; ii) ces poursuites pouvaient être intentées si le Fonds avait émis des titres, mais aussi s'il leur avait apporté sa garantie. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à ce que le FIDA garantisse des titres

dans un avenir prévisible, les organes directeurs compétents pourraient un jour approuver ce type de garanties. Dans un souci de clarification, la Conseillère juridique a donné lecture en séance des nouvelles modifications, indiquant que le texte soumis pour approbation était désormais libellé ainsi: "Nonobstant les sections 2 a) à c) ci-dessus, le Fonds ne peut faire l'objet de poursuites découlant des pouvoirs que lui confère la section 7 de l'article 4 que devant un tribunal compétent sur le territoire d'un Membre où, selon le cas: i) il a désigné un agent chargé de recevoir des significations ou sommations; ii) il a émis ou garanti des titres, étant entendu néanmoins que [...]". La Conseillère juridique a confirmé que le reste de la nouvelle section 2 d) de l'article 10 proposée demeurait inchangé.

41. Pour répondre aux réserves émises par certains représentants et pour confirmer la formulation déjà présente dans le projet de rapport sur FIDA12, la direction a proposé une autre résolution autonome du Conseil des gouverneurs stipulant que tout lancement d'emprunt sur les marchés devait d'abord être examiné et entériné par le Conseil d'administration, puis approuvé par le Conseil des gouverneurs. La direction a en outre expliqué l'articulation entre la résolution sur FIDA11, le rapport sur FIDA12 et le projet de résolution relatif au pouvoir d'emprunter sur les marchés; elle a souligné que la résolution du Conseil des gouverneurs proposée ne s'écartait pas de la teneur des consultations sur FIDA11 et du rapport sur FIDA12.
42. Ayant examiné le projet de résolution présenté dans le document de séance n° 2, le Conseil d'administration a recommandé que celui-ci soit soumis au Conseil des gouverneurs pour examen et adoption dans les termes suivants:

"Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la résolution 204/XLI du Conseil des gouverneurs, qui enjoignait la Consultation sur FIDA12 à examiner les progrès accomplis par le FIDA dans le cadre des travaux préparatoires à d'éventuelles opérations d'emprunt sur les marchés;

Décide ce qui suit:

Tout lancement par le FIDA d'une activité d'emprunt sur les marchés doit d'abord être examiné et entériné par le Conseil d'administration et, en définitive, approuvé par le Conseil des gouverneurs."

43. Des divergences de vues sont apparues à propos de la nécessité de modifier l'Accord afin de prévoir l'octroi de prêts à des entités infranationales. Certains représentants étaient d'avis qu'il suffisait de s'en tenir à la pratique en vigueur consistant à soumettre ce type d'opérations à l'approbation du Conseil d'administration au cas par cas, tandis que d'autres préconisaient de codifier explicitement cette pratique dans les textes juridiques fondamentaux. Après un échange de vues approfondi, le Conseil d'administration a accueilli favorablement la disposition précisant qu'une garantie gouvernementale ou d'autres formes de garanties étaient en principe requises en cas de prêt à une entité autre qu'un État membre, excepté si le Conseil d'administration en décidait autrement sur la base d'une évaluation approfondie concernant les risques encourus et les mesures de sauvegarde; un consensus a été trouvé sur les modifications proposées à cet égard.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé:
 - le programme de prêts et dons pour 2021, d'un montant de 658 millions de DTS (934 millions d'USD), englobant un programme de prêts de 633 millions de DTS (899 millions d'USD) et un programme brut de dons de 25 millions de DTS (35 millions d'USD), en notant que ce niveau devait être considéré comme indicatif et que le programme de travail serait ajusté dans le courant de l'année 2021, selon les besoins, en fonction du montant des ressources disponibles;
 - le programme de travail d'IOE pour 2021, assorti du plan indicatif pour 2022-2023.
- Le Conseil d'administration a recommandé de soumettre au Conseil des gouverneurs, lors de sa quarante-quatrième session en 2021, le budget administratif, qui comprend:
 - premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2021, d'un montant de 159,4 millions d'USD;
 - deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2021, d'un montant de 6,75 millions d'USD;
 - troisièmement, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2021, d'un montant de 5,818 millions d'USD.
- Le Conseil d'administration a en outre recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver à sa quarante-quatrième session en 2021 que:
 - les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2020 puissent être reportés sur l'exercice financier 2021, à concurrence de 10% au maximum des crédits correspondants.
- Le Conseil d'administration a décidé de soumettre, pour information, au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-quatrième session:
 - le contenu du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés;
 - le rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance, sur la base du rapport présenté dans la quatrième partie du document EB 2020/131(R)/R.3, dûment révisé par le rectificatif correspondant.
- La direction a convenu de faire rapport au Conseil d'administration en 2021 sur l'utilisation des crédits reportés.

44. Le Conseil d'administration a examiné le Programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et le plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, ainsi que les rapports de situation sur l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et le Système d'allocation fondé sur la performance.

45. Il a pris note des synthèses présentées par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation. Les deux comités ont exprimé leur soutien aux budgets-programmes de travail proposés par le FIDA et IOE pour 2021.
46. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont salué les efforts déployés par la direction en vue de préserver la discipline budgétaire et une croissance réelle zéro, tout en continuant de permettre au Fonds d'accroître son impact pendant FIDA11 et en préparant le terrain pour la réalisation des objectifs ambitieux de FIDA12.
47. Reconnaissant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution actuelle du budget, les représentants ont largement appuyé la demande exceptionnelle en vue du report de 10% des crédits sur le budget de 2021, en soulignant néanmoins que cela ne devrait pas créer un précédent pour les exercices budgétaires futurs, et que les prochaines propositions de report devront donc respecter l'habituel plafond de 3% des crédits. Les membres de la Liste A ont demandé que le Conseil exécutif soit informé, à ses sessions d'avril et de septembre, de l'utilisation qui aura été faite des crédits reportés à 2021. Les représentants ont remercié la direction pour les informations complémentaires fournies à propos des principes régissant l'allocation des crédits reportés et pour l'assurance que les fonds ne seraient utilisés que pour des dépenses ponctuelles.
48. Des inquiétudes ont été exprimées à propos de la forte réduction de la composante "frais de voyage" du budget, mais aussi concernant la baisse du budget alloué au Département de la gestion des programmes (PMD) et l'impact que cela aurait sur les opérations. Les représentants ont rappelé la recommandation du Conseil visant à accroître les investissements dans le renforcement des opérations essentielles, notamment les activités hors prêts, à améliorer les retours d'information de la part des parties prenantes et à assurer un suivi-évaluation efficace.
49. Les représentants au Conseil ont exprimé leur appui au budget-programme de travail d'IOE et ont salué la proposition de calculer le plafond budgétaire d'IOE sur les trois ans du cycle de reconstitution des ressources. Le plafond pourrait être revu à l'avenir, en tenant compte de l'évolution des priorités et des stratégies pluriannuelles d'IOE.
50. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste C ont exprimé leur soutien aux propositions de budgets-programmes de travail présentées par le FIDA et IOE, en soulignant l'importance du renforcement des capacités du personnel et des efforts de décentralisation, qui rapprocheraient le FIDA de ses bénéficiaires et contribueraient à accroître l'impact du Fonds en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.
51. Certains représentants ont demandé un complément d'information sur le budget d'investissement proposé, qui est considérablement plus élevé que celui des années précédentes, sur l'impact de la décentralisation sur le budget administratif net et le niveau des effectifs et sur la manière dont ces augmentations pourraient être compensées par une réduction des dépenses administratives du siège dans les futurs budgets. Prenant note de l'objectif plus ambitieux fixé pour le programme de prêts et dons de 2021 et de la performance inférieure aux cibles établies en 2020, les représentants ont cherché à être rassurés sur le fait que l'objectif de 3,5 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons de FIDA11 serait bien atteint.
52. Des éclaircissements ont également été demandés concernant les ratios d'efficacité. À cet égard, la direction a été invitée à effectuer des analyses plus approfondies – et à en communiquer les résultats – sur la manière dont l'efficacité administrative est mesurée dans les institutions analogues, afin d'obtenir une vue plus complète de son efficacité administrative et de mesurer les progrès réalisés au fil du temps. Divers indices pouvaient se révéler plus appropriés pour mesurer

l'efficacité d'une organisation plus décentralisée, en utilisant par exemple en tant que principal ratio d'efficacité le rapport entre le budget global et le portefeuille géré. La direction a rappelé sa proposition de discuter de l'enveloppe budgétaire du FIDA, des ratios d'efficacité et des perspectives pour les années à venir, lors de la retraite du Conseil d'administration de 2021.

53. La direction a précisé que la réduction du budget des frais de voyage était essentiellement due à la diminution des voyages pour participer à des événements et conférences, et aux économies réalisées grâce à la décentralisation, et donc à la présence accrue au niveau des pays et au recours plus important à l'expertise locale. La direction a réitéré son engagement à renforcer le suivi-évaluation et à améliorer la prise en compte des observations formulées par les bénéficiaires, en soulignant que d'importants investissements étaient prévus dans des systèmes et technologies modernes permettant de mieux analyser les données. En outre, davantage de ressources, notamment des dons, seraient mobilisées pour renforcer les capacités des gouvernements et des unités de gestion de projet en matière de suivi-évaluation. Dans le même ordre d'idées, la direction a indiqué que la demande d'augmentation du budget d'investissement était essentiellement liée à la nécessité de moderniser l'infrastructure informatique, et qu'elle était également motivée par le besoin d'acquérir de nouveaux systèmes informatiques qui permettraient de mener à bien diverses tâches en lien avec la conformité, la gestion des risques, la décentralisation et le cadre financier.
54. La prépondérance des activités principales du FIDA a été réaffirmée et la direction a indiqué que le travail de PMD ne serait pas compromis, et que des crédits reportés supplémentaires seraient alloués à ce département et au Bureau de l'audit et de la surveillance, en vue d'assurer la continuité des activités. La direction a précisé que les travaux effectués par le FIDA dans le cadre des opérations ne concernaient pas uniquement PMD, mais l'ensemble de l'organisation, notamment les fonctions relatives aux services juridiques, à la conformité et à la gestion globale des risques, qui nécessitaient des ressources suffisantes pour que tous les risques, y compris les risques non financiers, opérationnels et de réputation, soient correctement traités.
55. La consolidation se poursuivrait en 2021, en mettant l'accent sur la réalisation de l'objectif qui prévoyait le déploiement de 45% du personnel sur le terrain. La direction s'est appuyée sur les enseignements tirés de l'expérience, et des préparatifs étaient en cours pour détacher du personnel des divisions régionales, ces prochaines années. Cela signifierait qu'un certain nombre de postes des services généraux au siège deviendraient superflus. Des efforts étaient entrepris pour minimiser le risque de perte d'emploi dans la mesure du possible. Les incidences budgétaires constituaient un facteur essentiel dans le processus de décentralisation, et tout serait mis en œuvre pour les réduire au maximum.
56. La direction a rassuré le Conseil d'administration quant à sa capacité à atteindre l'objectif du programme de prêts et dons fixé pour FIDA11. La crise liée à la COVID-19 avait eu un impact négatif sur les activités du programme, entraînant le report de l'approbation de certains projets de 2020 à 2021, dernière année du cycle de FIDA11. Des éclaircissements ont également été fournis concernant la réaffectation des fonds du Système d'allocation fondé sur la performance disponibles, très probablement à des opérations régionales et à des prêts axés sur les résultats.

b) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement axé sur les capacités du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées présentées dans le document EB 2020/131(R)/R.5 et a approuvé le prélèvement supplémentaire de 4,165 millions d'USD sur la réserve affectée à l'investissement ciblé en faveur des capacités, en vue de financer les activités prévues en 2021.
57. Le Président du Comité d'audit a résumé les discussions tenues avec la direction lors de la récente réunion du Comité, qui a été satisfait des réponses apportées par la direction aux questions concernant: les dépenses de personnel, en notant que leur montant pour certaines fonctions décentralisées serait inférieur à celui au coût encouru actuellement pour des fonctions analogues au siège; les dispositifs de cybersécurité prévus dans le plan; l'audit des fonctions qui serait réalisé par un cabinet extérieur.
 58. Dans l'ensemble, les représentants ont réitéré leur ferme soutien au Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, notamment en ce qui concernait le renforcement de la décentralisation, soulignant qu'il revêtait une importance déterminante pour permettre au Fonds de s'acquitter de son mandat dans le cadre de FIDA12 et faire concorder son fonctionnement avec ses objectifs au fur et à mesure de son évolution.
 59. Les représentants ont félicité le FIDA pour son interaction harmonieuse avec les États membres et le personnel, et ont exprimé leur gratitude pour l'occasion qui leur a été donnée d'entendre l'Association du personnel lors de la récente réunion du Comité d'audit. Les représentants ont apprécié le fait que l'exécution des activités de 2020 était, à quelques exceptions près, en bonne voie, malgré la pandémie de COVID-19. Les projets pilotes d'automatisation mentionnés dans le rapport ont particulièrement retenu l'attention. La direction a fourni des informations complémentaires sur ceux réalisés en 2020 et sur ceux prévus pour 2021.
 60. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste C ont encouragé la direction à continuer de tirer les enseignements des bonnes pratiques utilisées par les autres IFI, tout en tenant compte de la spécificité du FIDA. Les membres de la Liste C ont également exhorté le FIDA à accélérer le processus de décentralisation afin de mieux répondre aux besoins des États membres en développement. Davantage de pouvoir devrait également être délégué aux bureaux de pays du FIDA, en mettant en place les mesures de surveillance appropriées. En outre, la gestion des risques devrait être traitée comme une question prioritaire dans l'ensemble du plan.
 61. Le plus grand atout du FIDA était son personnel, et des informations complémentaires ont été fournies sur les initiatives en cours concernant le perfectionnement et la requalification des effectifs. La direction a ajouté que la proposition de valeur pour l'employé, qui était en cours d'élaboration, renforcerait la capacité du FIDA non seulement à attirer les talents, mais aussi à les retenir.
 62. La direction a expliqué que la réduction des coûts du programme de cessation de service prévu pour 2021 correspondait à l'identification de postes qui deviendraient potentiellement vacants – et qui pourraient être supprimés – en raison de départs à la retraite et de démissions.
 63. Les représentants se sont félicités des progrès réalisés dans la refonte du système de gestion de la performance et ont pris note des résultats positifs obtenus grâce au plan d'amélioration de la performance professionnelle 2020. La direction a été

encouragée à partager les enseignements tirés avec les pairs dans l'ensemble du système.

64. La nécessité d'assurer l'équilibre géographique des représentants des pays en développement au niveau du recrutement a été soulignée, notamment en ce qui concerne les postes de direction.
65. Les représentants ont encouragé la direction à tirer profit des synergies entre le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, la décentralisation et d'autres réformes, notamment celles en rapport avec la culture et les valeurs sur le lieu de travail.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières

a) Présentation verbale d'informations actualisées sur la procédure de notation de crédit

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations orales actualisées sur la procédure de notation de crédit fournies par la direction.

66. La direction a estimé que la note AA+ attribuée au FIDA par deux agences de notation distinctes – Standard and Poor's et Fitch Rating – constituait une étape importante qui soutiendrait le rôle du Fonds dans la réalisation du Programme 2030. Les rapports finaux des agences de notation seraient publiés dans les mois suivants.
67. La notation de crédit constituait le début d'un parcours et un outil vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il était essentiel de maintenir ces notes positives en renforçant la gouvernance, en continuant à appuyer les États membres pour assurer la reconstitution des ressources du FIDA, en exécutant les politiques récemment approuvées et en assurant une gestion globale des risques.
68. La direction a souligné que le FIDA utiliserait sa notation de crédit pour mobiliser des ressources supplémentaires et expérimenter d'autres instruments tels que les garanties, le financement mixte et les prêts en monnaie locale. Surtout, la notation de crédit permettrait au FIDA de poursuivre son ambition de doubler son impact d'ici 2030 et de bénéficier à un plus grand nombre de ruraux pauvres. La direction a déclaré que les emprunts demeureraient très limités dans le cadre du modèle opérationnel actuel, et que les contributions à la reconstitution des ressources étaient devenues encore plus importantes avec la notation de crédit. Elle a appelé l'ensemble des États membres à réfléchir à la façon dont ils pourraient accroître leurs contributions à la reconstitution des ressources du FIDA.
69. Elle a remercié les représentants au Conseil d'administration pour leur appui et leur confiance, et a indiqué que le dévouement et la qualité du travail du personnel étaient un élément essentiel de cette réussite.

b) Ressources disponibles pour engagement

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration, ayant pris note de la trésorerie nette actuelle et future (estimée) du Fonds, telle qu'elle figurait dans le document EB 2020/131(R)/R.19, a autorisé le Président à conclure des accords de prêts et de dons devant être approuvés par le Conseil en 2021, à concurrence de 934 millions d'USD.

70. Les représentants se sont félicités des informations actualisées fournies dans le document et ont salué les efforts déployés en vue d'accroître le volant de liquidités du Fonds conformément à la Politique en matière de liquidités, récemment

approuvée. L'importance de mener une planification prudente et prospective en matière de liquidités et de continuer à améliorer l'analyse quantitative et qualitative ex ante des scénarios et l'analyse des risques afin d'assurer la stabilité à long terme a été soulignée.

Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA

Résultats des délibérations:

- Les membres se sont félicités d'avoir eu l'occasion de discuter du programme du FIDA en matière de résilience climatique et de sa contribution à la 26^e session de la Conférence des Parties (COP26) et au Sommet sur les systèmes alimentaires, et ont apporté des contributions et des suggestions sur la façon d'optimiser l'impact du Fonds dans ces domaines.

71. Les représentants ont remercié la direction pour ce débat, qui arrivait à point nommé, ainsi que pour le leadership et l'engagement du FIDA dans le renforcement de la résilience climatique des communautés rurales et la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notant que les populations rurales sont les plus durement touchées par les changements climatiques. Ils ont salué l'objectif de la direction de contribuer à la COP26 en mettant en avant des solutions pratiques visant à renforcer la résilience climatique. Il a notamment été noté que le FIDA devrait partager les données d'expérience tirées de ses programmes, tels que le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, tout en se positionnant comme un partenaire de confiance et efficace produisant des résultats pour les petits agriculteurs et les acteurs du système alimentaire. L'accent devrait être mis sur les projets du FIDA qui renforçaient les capacités nationales sur ces questions, ainsi que sur l'innovation technologique et la numérisation. Les représentants ont encouragé la direction à faire preuve d'ambition dans l'élaboration et l'exécution du programme du FIDA en matière de résilience climatique.
72. Ils ont formulé un certain nombre de suggestions pour permettre au Fonds de renforcer son impact dans ces domaines. Le FIDA devait continuer à plaider en faveur des petits agriculteurs, en soulignant leur contribution à la résilience climatique et en partageant les données recueillies et les résultats des analyses effectuées. En effet, les données sur la résilience climatique n'étaient pas toujours faciles à obtenir, bien qu'elles soient essentielles pour encourager les investissements en vue de combler le déficit de financement en matière climatique. La direction a été invitée à adopter un discours clair axé sur l'impact du FIDA et à continuer de relever les défis auxquels se heurtent les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées, tout en veillant à ce que ces populations participent à la transformation des systèmes alimentaires en vue d'accroître la résilience climatique. La direction a indiqué qu'un examen à mi-parcours du Cadre stratégique du FIDA était prévu pour 2021. Les représentants ont également encouragé le Fonds à veiller à ce que l'agriculture et le développement rural soient inclus dans les contributions déterminées au niveau national, notant que les programmes de pays du FIDA y étaient étroitement liés et qu'elles avaient un impact sur la conception des projets.
73. S'agissant du lien entre la COP26 et le Sommet sur les systèmes alimentaires, les représentants ont convenu que les deux événements constituaient une occasion privilégiée d'établir des passerelles entre les programmes des deux manifestations et d'affermir l'ambition et l'action dans ces domaines, tout en notant que les événements se trouvaient à différents stades de préparation. Le Sommet sur les systèmes alimentaires en était à un stade de préparation moins avancé, et la direction a été encouragée à contribuer à ce que le Sommet débouche sur des résultats clairs et orientés vers l'action.

74. Afin d'établir des liens entre la COP26 et le Sommet sur les systèmes alimentaires, les représentants ont notamment suggéré de créer un groupe de travail spécialisé composé de représentants des États membres et de la direction du FIDA, et d'organiser des consultations nationales auprès des États membres en vue de ces deux événements. La direction a précisé qu'un grand nombre de mécanismes étaient déjà en place pour ces deux manifestations, qu'ils seraient utilisés pour assurer la participation des membres et que des consultations nationales et régionales étaient déjà prévues.
75. Plusieurs représentants ont soulevé la question du déficit de financement climatique, celle de l'importance de maintenir les investissements du FIDA en matière de résilience climatique et celle du rôle des États membres pour ce qui était d'assurer des ressources suffisantes. Les représentants ont demandé au Fonds de partager les informations dont il disposait concernant le déficit de financement, et l'ont invité à approfondir la collaboration avec les autres banques multilatérales de développement, afin de mieux définir les paramètres relatifs au financement fourni par le secteur privé en matière d'adaptation et de résilience climatiques. Les représentants et la direction ont souligné le rôle important que jouerait le financement privé dans la reproduction à plus grande échelle des interventions de lutte contre les changements climatiques.
76. Les représentants ont salué la collaboration et la coordination du FIDA avec un large éventail de partenaires, notamment les gouvernements, les États membres, les organisations paysannes régionales et mondiales, les organismes ayant leur siège à Rome, les institutions des Nations Unies, les IFI, le secteur privé et les principaux acteurs du climat tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds pour l'adaptation, et ils ont invité la direction à renforcer encore ces partenariats.
77. Il a été recommandé d'envisager de choisir pour thème "l'appui du FIDA à la participation des populations rurales aux filières mondiales" pour le débat stratégique qui se tiendrait lors de la prochaine session du Conseil d'administration. Les représentants ont également rappelé l'importance de la terminologie et de la façon dont les mots sont perçus, appelant à mettre l'accent sur la transformation rurale et à éviter d'employer des qualificatifs à connotation négative pour désigner les populations rurales "pauvres".

Point 6 de l'ordre du jour – Opération non souveraine en faveur du secteur privé

a) Proposition de financement de l'expansion et de la reproduction à plus grande échelle du modèle de franchise agricole de Babban Gona

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.18 et son additif, et a approuvé un prêt de premier rang à Babban Gona Farmer Services Nigeria Limited, d'un montant maximal de cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le document EB 2020/131(R)/R.18.

78. Le Conseil d'administration a exprimé son ferme soutien à cette proposition, saluant son caractère novateur, son solide alignement avec le mandat du FIDA et sa complémentarité avec d'autres projets souverains. Les représentants ont indiqué attendre avec intérêt les enseignements de cette première opération non souveraine, en vue d'élargir l'expérience du FIDA.

79. Des éclaircissements ont été demandés concernant le ciblage des bénéficiaires du projet, étant donné que la proportion de bénéficiaires très pauvres n'avait pas été indiquée, que la proportion de femmes bénéficiaires semblait faible et que la définition du terme "jeune" différait de celle utilisée par l'Organisation des Nations Unies et le FIDA. La direction a indiqué que la définition retenue pour le terme "jeune" était celle en vigueur au Nigéria, et qu'elle était conforme à la Charte africaine de la jeunesse. Il a également été précisé qu'il était de pratique courante au FIDA d'utiliser des définitions employées dans les pays. Les jeunes étaient au centre du modèle opérationnel de Babban Gona, qui disposait également d'un programme dédié aux femmes – l'Initiative pour le développement économique des femmes – soutenu par une subvention de la Fondation MasterCard. La direction a noté que Babban Gona prêtait à des petits exploitants dont les lopins de terre n'excédaient pas 0,1 hectare, ce qui devrait contribuer à attirer les jeunes, qui avaient souvent du mal à se procurer de grandes parcelles. Dans le projet appuyé par le FIDA, 40% des bénéficiaires cibles étaient des jeunes et, alors que les femmes ne représentaient que 25% des agriculteurs, elles occupaient 50% des emplois créés.
80. Les représentants ont demandé qu'un suivi étroit soit assuré tout au long de l'exécution, afin de veiller au respect des normes sociales et environnementales, de surveiller les différents types de risques et de réévaluer périodiquement les hypothèses qui sous-tendent les modèles de levier appliqués au projet. La direction a confirmé son engagement en faveur d'une supervision étroite et d'un appui à l'exécution. Elle a également pris note de la demande faite pour que les futures évaluations des risques des projets non souverains soient plus simples d'utilisation.
81. En réponse à une question sur les projets non souverains en préparation, la direction a indiqué que plusieurs opportunités avaient été trouvées, notamment en Ouganda et aux Philippines, et qu'elle s'était engagée à adopter une approche progressive pour renforcer le portefeuille d'opérations du secteur privé. En outre, elle étudiait les possibilités de lever des fonds auprès du mécanisme du secteur privé du Fonds vert pour le climat et du guichet "secteur privé" du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, auprès duquel le FIDA avait demandé de devenir un organisme d'exécution.

Point 5 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

- a) Propositions de projet/programme et don soumises à l'intention du Conseil d'administration**
- i) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**
- a. Yémen: Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural**

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la proposition de don pour le Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen, pour un montant de 10 millions d'USD.
- En approuvant le projet, le Conseil d'administration a noté qu'avant de rendre le projet opérationnel, le Fonds veillerait à ce que les paramètres d'atténuation des risques soient définis et traités de manière à garantir que les actifs du Fonds aient été dûment protégés.
- Le Conseil d'administration a pris note du souhait de la direction d'impliquer la FAO dans l'exécution du projet, et a encouragé cette initiative. La direction informerait le Conseil lors de sa session d'avril 2021 sur l'état d'avancement du projet.

82. Le Conseil d'administration a salué la proposition opportune d'appui au Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen, et indiqué que le soutien de la communauté internationale serait crucial pour le pays, étant donné le caractère extrêmement préoccupant de la situation et la possibilité d'une détérioration rapide.
83. Si le contenu du projet a bénéficié d'un large soutien, les représentants se sont inquiétés du fait que la FAO n'était plus mentionnée en tant que partenaire d'exécution et bénéficiaire du don. La direction a précisé que la FAO participerait très probablement au projet et qu'il était également possible d'y impliquer le Fonds social de développement du Yémen, un organisme d'exécution soutenu et utilisé par la Banque mondiale, qui possédait une expérience pertinente dans les zones touchées par des conflits, et en particulier au Yémen. En outre, le FIDA a souhaité étendre son expérience dans l'exécution de projets dans des régions connaissant une telle fragilité. La direction devait procéder avec prudence afin de garantir l'utilisation d'une approche de gestion des risques financiers analogue à celle suivie par les autres IFI. Un certain degré de flexibilité était nécessaire pour permettre au FIDA de s'aligner sur les interventions des autres IFI et de choisir le partenaire le plus approprié pour ce projet singulier. Les représentants ont demandé à la direction de veiller à ce que la matrice des risques soit révisée en fonction du partenaire d'exécution sélectionné.
84. La direction a précisé que l'expertise technique de la FAO serait la bienvenue, notamment pour ce qui était de la lutte contre les pénuries d'eau – une question pour laquelle le FIDA demanderait également l'appui du Fonds pour l'environnement mondial – et les attaques de criquets pèlerins. Concernant ce dernier point, la direction a indiqué que des travaux étaient en cours en vue de développer une approche régionale pour contrer la menace posée par les criquets pèlerins.

ii) Afrique de l'Ouest et du Centre:

a. Opération de prêt régional – Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné les financements proposés, tels qu'ils figuraient dans le document EB 2020/131(R)/R.8 et son additif, et les a approuvés en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE que le Fonds accordera:

au Burkina Faso un prêt, à des conditions particulièrement favorables, d'un million quatre-vingt-cinq mille euros (1 085 000 EUR, équivalant approximativement à 1 235 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport;

à la République du Mali un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de quinze millions cent cinquante-cinq mille euros (15 155 000 EUR, équivalant approximativement à 17 290 000 USD), et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de cinq millions six cent cinquante mille euros (5 605 000 EUR, équivalant approximativement à 6 395 000 USD), qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport;

à la République du Niger un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de trois millions deux cent mille euros (3 200 000 EUR, équivalant approximativement à 3 650 000 USD), et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, d'un million cent quatre-vingt-cinq mille euros (1 185 000 EUR, équivalant approximativement à 1 350 000 USD), qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport;

à la République du Sénégal un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de cinq millions sept cent mille euros (5 700 000 EUR, équivalant approximativement à 6 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport;

à la République du Tchad un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de huit cent soixante-quinze mille euros (875 000 EUR, équivalant approximativement à 1 000 000 USD), et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de trois millions cinq cent cinquante mille euros (3 505 000 EUR, équivalant approximativement à 4 000 000 USD), qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, afin de financer une partie du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (Programme SD3C), accordera un don d'un million sept cent dix mille euros (1 710 000 EUR, équivalant approximativement à 2 000 000 USD) au Secrétariat exécutif du G5 Sahel pour une durée de trois ans, à des conditions qui seront conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration."

85. Les représentants au Conseil d'administration ont exprimé un large appui à l'opération de prêt régional SD3C, la première du genre.
86. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont approuvé le passage d'une approche pays par pays à une approche multipays et régionale. En réponse à la déclaration des membres de la Liste A, la direction a confirmé que le Programme SD3C était aligné, entre autres, sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, sur le Plan de réponse humanitaire et sur les objectifs de réforme du système des Nations Unies pour le développement, et qu'il appuyait les institutions et les cadres politiques nationaux existants. En outre, il importait de maintenir une étroite coordination et de renforcer la cohésion avec les programmes existants, en particulier ceux impliquant des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, l'Alliance Sahel et l'Agence des États-Unis pour le développement international.
87. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste C ont salué le renforcement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et ont indiqué que le programme arrivait à un moment opportun, dans la mesure où les effets des changements climatiques perturbaient de plus en plus les pratiques agricoles traditionnelles, entraînant des litiges autour des ressources naturelles dans la région du Sahel.
88. La direction a souligné les rôles différenciés mais complémentaires de chaque institution, basés sur les avantages comparatifs, sans perdre de vue le lien entre paix et développement. Les représentants ont demandé à la direction de proposer une théorie du changement, un calendrier et des indicateurs afin de mesurer l'amélioration des effets directs et des résultats. La direction a indiqué que les organismes ayant leur siège à Rome étaient en train d'examiner ces questions, et a confirmé que le Conseil d'administration serait régulièrement informé de l'état d'avancement de l'opération, en ce qui concerne les succès obtenus, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.
89. La direction a convenu avec les représentants que le Programme SD3C était une entreprise à haut risque et que beaucoup d'espoirs reposaient sur ce projet sexennal qui devrait donner lieu à un programme conjoint d'appui au Sahel à plus long terme.
Une attention particulière serait accordée aux activités régulières de suivi-évaluation et à la gestion minutieuse des risques.
90. S'agissant de la gouvernance, la direction a précisé les mécanismes de coordination et de planification mis en place, notamment une lettre d'intention récemment signée entre les organismes ayant leur siège à Rome et le Secrétariat du G5 Sahel, qui serait communiquée au Conseil d'administration pour information.
91. La direction a informé le Conseil d'une question relative aux frais de gestion perçus par la FAO et le PAM. Des négociations étaient en cours avec les organismes apparentés en vue de l'annulation de ces frais. Une telle décision nécessiterait l'approbation des organes directeurs des institutions concernées, et la direction a exhorté les représentants à appuyer le FIDA sur cette question.
92. Des informations complémentaires sur les liens avec les programmes de pays en cours et avec l'Initiative pour la soutenabilité, la stabilité et la sécurité seraient fournies bilatéralement.

Point 10 de l'ordre du jour – Questions diverses

93. Aucune question n'a été proposée pour examen sous ce point.

Clôture de la session

94. Le Président a remercié le Conseil d'administration pour les résultats obtenus et l'approbation de nombreux points lors de la session, qui plaçaient, à n'en point douter, le FIDA sur la trajectoire souhaitée en vue de doubler son impact au profit des communautés rurales du monde entier.
95. Le Président a également profité de l'occasion pour saluer la Directrice de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, Margarita Astralaga, qui prenait sa retraite. Il l'a remerciée pour son dévouement au FIDA et lui a adressé tous ses vœux de réussite dans ses futurs projets.

Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la réunion de novembre de la cent trente et unième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	% de votes "oui"**	Nombre de votes "oui"	% de votes "non"**	Nombre de votes "non"	% de votes "abstention"**	Nombre de votes "abstention"
5 b) i) a)	Érythrée: Projet de développement agricole intégré	92,2	5 111,896	7,8	435,032	-	-
5 b) ii) a)	Brésil: Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est	100	5 546,927	-	-	-	-
5 b) ii) b)	Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE) – Prorogation du délai de signature de l'accord de financement	91,9	5 099,360	-	-	8,1	447,568

* Les chiffres indiquent le pourcentage des voix (sur un total de 5 546,927) au Conseil d'administration.

Résultats du vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la réunion de novembre de la cent trente et unième session du Conseil d'administration

5. Questions opérationnelles

b) Propositions de projet/programme et don soumises à l'attention du Conseil d'administration

i) Afrique orientale et australe

a) Érythrée: Projet de développement agricole intégré

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131/R.5, l'additif et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État d'Érythrée un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt et un millions cent mille droits de tirage spéciaux (21 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à l'État d'Érythrée un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de cinq millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

Les États-Unis, à la lumière de leurs politiques concernant certains projets de développement menés dans des pays dont le gouvernement ne lutte pas contre la traite des personnes et ne respecte pas d'autres conditions, se sont opposés à la proposition et ont donc voté contre toute décision du Conseil d'administration qui appuierait le Projet de développement agricole intégré en Érythrée.

ii) Amérique latine et Caraïbes

a) Brésil: Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131/R.6 et son additif, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la Banque brésilienne de développement un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de trente millions de dollars des États-Unis (30 000 000 d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

Cette approbation est subordonnée à la bonne fin des négociations avec l'emprunteur et le garant au premier trimestre 2021. Le Conseil d'administration sera informé de la bonne fin desdites négociations à une session ultérieure.

b) Honduras: Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE) – Prorogation du délai de signature de l'accord de financement

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131/R.7 et approuvé une prorogation de trois mois – jusqu'au 8 mars 2021 – du délai de signature de l'accord de financement du Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE).

Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration¹

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	% de votes "oui"*	Nombre de votes "oui"	% de votes "non"*	Nombre de votes "non"	% de votes "abstention"*	Nombre de votes "abstention"
5 a) ii) b.	République centrafricaine: Projet de renforcement de la productivité et de l'accès aux marchés des produits agropastoraux dans les savanes	EB 2020/131(R)/R.9 ** + Add.1 + Sup.1	97,6	5411,574	-	-	-	-
5 a) ii) c.	Niger: Mémoire du Président: Proposition de restructuration de projets en République du Niger	EB 2020/131(R)/R.10	97,6	5411,574	-	-	-	-
5 a) ii) d.	Bénin et Togo: Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles	EB 2020/131(R)/R.11 ** + Add.1 + Sup.1	97,6	5411,574	-	-	-	-
5 a) iii) a.	Chine: Projet expérimental de redynamisation du monde rural dans le Hunan	EB 2020/131(R)/R.12 ** + Add.1 + Sup.1	89,7	4974,246	7,9	437,328	-	-
5 a) iv) a.	République-Unie de Tanzanie: Programme de développement de l'agriculture et de la pêche	EB 2020/131(R)/R.13 ** + Add.1 + Sup.1	97,6	5411,574	-	-	-	-
5 d)	Prolongation de la délégation au Président du FIDA, pour un temps limité, du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets	EB 2020/131(R)/R.40	97,6	5411,574	-	-	-	-
7 g)	Examen annuel de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA	EB 2020/131(R)/R.24 + Add.1 + Add.2	97,6	5411,574	-	-	-	-
7 h)	Cadre de l'octroi de prêts à des entités infranationales dans le contexte du nouveau modèle opérationnel	EB 2020/131(R)/R.25/Rev.1	88,5	4910,136	-	-	9,0	501,438

7 i)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021	EB 2020/131(R)/R.26	97,6	5411,574	-	-	-	-
8 b)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2022	EB 2020/131(R)/R.28	97,6	5411,574	-	-	-	-
8 c)	Système de vote automatisé au FIDA	EB 2020/131(R)/R.29	97,6	5411,574	-	-	-	-
8 d)	Rapport du Comité des émoluments	EB 2020/131(R)/R.30	97,6	5411,574	-	-	-	-
8 e)	Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA	EB 2020/131(R)/R.31	97,6	5411,574	-	-	-	-

* Les chiffres indiquent le pourcentage des voix (sur un total de 5 546,927) au Conseil d'administration.

¹ Il convient de se reporter au document [EB 2020/131\(R\)/V.B.C.1](#), intitulé "Approbation, par vote par correspondance, des points soumis pour approbation à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration tenue en décembre 2020", et au rectificatif [EB 2020/131\(R\)/V.B.C.1/Corr.1](#) concernant le document [EB 2020/131\(R\)/R.25/Rev.1](#), révisé pour refléter la demande faite aux représentants au Conseil d'administration de ne voter que sur la première motion figurant dans le document susmentionné.

Résultats du vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la reprise de la cent trente et unième session du Conseil d'administration

5. Questions d'ordre opérationnel

a) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration

ii) Afrique de l'Ouest et du Centre

b. République centrafricaine: Projet de renforcement de la productivité et de l'accès aux marchés des produits agropastoraux dans les savanes

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.9, l'additif et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République centrafricaine un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatre millions quatre cent vingt mille dollars des États-Unis (4 420 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République centrafricaine un don d'un montant équivalant à dix-sept millions sept cent soixante mille dollars des États-Unis (17 760 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c. Niger: Mémoire du Président: Proposition de restructuration de projets en République du Niger

Conformément aux Directives du FIDA relatives à l'exécution des projets et à sa Politique concernant la restructuration des projets¹ telle qu'applicable aux restructurations de niveau 1 impliquant un changement dans la classification attribuée au titre des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)² avec un passage à la catégorie A, le Conseil d'administration a examiné la proposition de restructurations résumée aux paragraphes 15 et 16 du document EB 2020/131(R)/R.10 et approuvé la résolution proposée:

"DÉCIDE: le reclassement i) du Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder; ii) du Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa); iii) du Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (PRECIS), en République du Niger, qui passeront de la catégorie B à la catégorie A des PESEC."

¹ Voir document EB 2018/125/R.37/Rev.1.

² Voir document EB 2017/121/R.34.

d. Bénin et Togo: Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.11, l'additif et les accords de financement négociés, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de dix-huit millions sept cent vingt mille euros (18 720 000 EUR), et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de six millions neuf cent vingt-cinq mille euros (6 925 000 EUR), qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République togolaise un prêt, à des conditions particulièrement favorables, de douze millions quatre cent quatre-vingt mille euros (12 480 000 EUR), et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de quatre millions six cent quinze mille euros (4 615 000 EUR), qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE ÉGALEMENT: que le Fonds, afin de financer en partie le Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles, accordera un don régional d'un million sept cent dix mille euros (1 710 000 EUR) à l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation, pour un programme d'une durée de six ans, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Asie et Pacifique

a. Chine: Projet expérimental de redynamisation du monde rural dans le Hunan

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.12, son additif et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante millions deux cent mille dollars des États-Unis (60 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

Les États-Unis, à la lumière de leurs politiques concernant certains projets de développement menés dans des pays dont le gouvernement ne lutte pas contre la traite des personnes et ne respecte pas d'autres conditions, se sont opposés à la proposition et ont donc voté contre toute décision du Conseil d'administration qui appuierait le Projet expérimental de redynamisation du monde rural dans le Hunan, en Chine.

iv) Division Afrique orientale et australe

a. République-Unie de Tanzanie: Programme de développement de l'agriculture et de la pêche

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.13, l'additif et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République-Unie de Tanzanie un prêt particulièrement concessionnel d'un montant de cinquante-huit millions huit cent cinquante mille dollars des États-Unis (58 850 000 USD), qui sera régi

par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Prolongation de la délégation au Président du FIDA, pour un temps limité, du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets

En réponse aux besoins suscités par la pandémie de COVID-19, le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.40 et approuvé la délégation au Président du Fonds, pour une nouvelle période de 12 mois, soit jusqu'à la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration, le pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique du FIDA relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets, comme suit:

- (i) Politique du FIDA relative à la restructuration des projets: a) possibilité de réaffecter des montants annulés au-delà des 12 mois prévus à compter de la date de l'annulation, et de réengager des montants annulés pour des projets à moins d'un an du terme; b) dérogation à l'obligation d'annulation de l'allocation à un projet si l'accord de financement n'est pas entré en vigueur 18 mois après son approbation par le Conseil d'administration ou si les décaissements n'ont pas commencé 18 mois après l'entrée en vigueur de l'accord de financement.
- (ii) Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets: suspension de la disposition selon laquelle le dispositif de démarrage plus rapide de l'exécution des projets doit avoir été approuvé au moins six mois avant l'approbation du projet par le Conseil d'administration.

7. Questions financières

g) Examen annuel de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.24 et ses additifs, et approuvé l'Exposé de la Politique de placement du FIDA tel qu'il est présenté dans le document précité.

h) Cadre de l'octroi de prêts à des entités infranationales dans le contexte du nouveau modèle opérationnel

Le Conseil d'administration a examiné et approuvé le document EB 2020/131(R)/R.25/Rev.1, qui institue le principe de l'octroi de prêts à des entités infranationales et à des banques nationales de développement, exclusivement si elles disposent du soutien d'une garantie souveraine explicite répondant aux critères du FIDA quant à son caractère exécutoire et à d'autres principes pertinents, notamment ceux qui sont énoncés au paragraphe 5 du document précité.

i) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021

Le Conseil d'administration a examiné et entériné le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021, tel qu'il figure dans le document EB 2020/131(R)/R.26.

8. Gouvernance

b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2022

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.28 et approuvé les dates suivantes pour ses sessions qui auront lieu en 2022:

- Cent trente-cinquième session: mardi 26 et mercredi 27 avril 2022*

- Cent trente-sixième session: du mardi 13 au jeudi 15 septembre 2022
- Cent trente-septième session: du mardi 13 au jeudi 15 décembre 2022

* *Cela permettrait d'organiser les huitièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration les jeudi 28 et vendredi 29 avril 2022.*

c) Système de vote automatisé au FIDA

Conformément à la résolution 215/XLIII et compte tenu des résultats positifs des séances d'essai, le Conseil d'administration a examiné le document EB 2020/131(R)/R.29 et recommandé au Conseil des gouverneurs d'utiliser le système de vote automatisé (en ligne), dans l'éventualité où un vote au scrutin secret serait demandé dans le contexte de la nomination par le Conseil des gouverneurs du Président en février 2021. Le Conseil d'administration a approuvé la soumission du document précité, y compris le projet de résolution, au Conseil des gouverneurs en février 2021, en vue de son approbation et de son adoption.

d) Rapport du Comité des émoluments

Le Conseil d'administration est invité à examiner le Rapport du Comité des émoluments et le projet de résolution tels qu'ils figurent dans le document EB 2020/131(R)/R.30 et à en approuver la transmission au Conseil des gouverneurs en février 2021, en vue de l'adoption par le Conseil des gouverneurs du projet de résolution présenté en annexe.

e) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA

En application de la décision selon laquelle la destination des visites annuelles doit recevoir l'aval du Conseil d'administration, le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2020/131(R)/R.31 et à approuver le report de la visite en Égypte à la semaine du 25 au 29 octobre 2021, ainsi que la version révisée du plan à horizon mobile pour la période 2022-2024.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration avant la cent trente et unième session

Cent trente et unième session du Conseil d'administration – 23 novembre 2020		
<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
EB 2020/131/R.1+Add.1/Rev.1	2	Adoption de l'ordre du jour
EB 2020/131/R.2	3a	Questions d'ordre institutionnel: Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2020/131/R.3	4a	Rapport du Comité de l'évaluation - Nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2020/131/R.4+Add.1	5a	Questions opérationnelles: Version 2020 des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC)

Cent trente et unième session du Conseil d'administration – reprise – 7-9 décembre 2020		
<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
EB 2020/131/(R)/R.1/Rev.1+Add.1/Rev.2	2	Adoption de l'ordre du jour
EB 2020/131/(R)/R.2	3	Débat stratégique avec le Président du FIDA
EB 2020/131/(R)/R.3+Corr.1+PPT EB 2020/131/(R)/R.4	4a	Questions d'ordre institutionnel: Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFFP
EB 2020/131/(R)/R.5	4b	Questions d'ordre institutionnel: Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: Mise en œuvre d'un investissement axé sur les capacités du FIDA
EB 2020/131/(R)/R.7+Add.1	5 a) i)	République du Yémen - Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural
EB 2020/131/(R)/R.8+Add.1+Sup.1+PPT	5 a) ii)	Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C)

EB 2020/131/(R)/R.18+Add.1	6a	Opération non souveraine en faveur du secteur privé: Proposition de financement de l'expansion et de la reproduction à plus grande échelle du modèle de franchise agricole de Babban Gona
EB 2020/131/(R)/R.19	7b	Questions financières: Ressources disponibles pour engagement
EB 2020/131/(R)/R.20+Corr.1	7c	Questions financières: Nouvelle Politique de liquidité du FIDA
EB 2020/131/(R)/R.21+Corr.1 +C.R.P.1	7d	Questions financières: Cadre d'emprunt intégré du FIDA
EB 2020/131/(R)/R.27+Corr.1 +C.R.P.2	8a	Governance: Propositions de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

**قائمة المندوبين في الدورة الحادية والثلاثين بعد المائة
للمجلس التنفيذي – اجتماع افتراضي**

**Delegations at the 131st session of
the Executive Board – VIRTUAL
MEETING**

**Délégations à la cent trente et
unième session du Conseil
d'administration – RÉUNION EN
LIGNE**

**Delegaciones en el 131.^{er} período
de sesiones de la Junta Ejecutiva
(período de sesiones virtual)**

Conseil d'administration – Cent trente et unième session
Rome, 23 novembre 2020

REPRÉSENTANTS/SUPPLÉANTS**ANGOLA**

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

BANGLADESH

Manash MITRA
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Lieselot GERMONPREZ
Attachée
Représentante permanente suppléante de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Silvia COSTANTE
Stagiaire
Représentation permanente de la Belgique
auprès des agences des Nations Unies
de Rome (FAO, PAM, FIDA)
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
of the Federative Republic of Brazil
Brasilia

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Flora MAK
Lead Policy Advisor
Food Security Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

Christophe KADJI
Deputy Director
Food Security Division
Global Programs and Initiatives
Global Affairs Canada
Ottawa

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

YANGZI Hu
Deputy Director
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Liudmila KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Patricia RODRÍGUEZ
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Ramzy George STENO
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

FINLAND

Anna MALINEN
Desk Officer
Unit for Development Finance and Private
Sector Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Finland
Helsinki

Anna HEIKKINEN
Adviser
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Andrea LOTH
Conseillère
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Annette SEIDEL
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

GREECE

Christina ARGIROPOULOU
First Secretary
Economic and Commercial Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

INDIA

Baldeo PURUSHARTHA
Joint Secretary (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

Prasanna V. SALIAN
Deputy Secretary (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Jehezkiel Stephanus George LANTU
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ida Ayu RATIH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Agnes Rosari DEWI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Uliana NAVARRA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Simone PLATANIA
Officer
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

JAPAN

HISAZOME Toru
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

KAWA Tomoharu
Official
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
of Japan
Tokyo

ODA Masayuki
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

TAKASUGI Naoko
Senior Deputy Director
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs of Japan
Tokyo

KENYA

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jackline YONGA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
IFAD
Rome

Michelle HOLI
Third Secretary
Embassy of the Republic
of Kenya
Rome

MEXICO

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Primer Secretario
Encargado de Negocios a.i.
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Esra DEMIR
Junior Professional Officer
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Morten Von Hanno AASLAND
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

REPUBLIC OF KOREA

KANG Hyo Joo
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Rafael OSORIO DE REBELLÓN VILLAR
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Carmen Cuesta MONTEAGUDO
Coordinadora de Actividades en
Cooperación Financera
Operaciones con IFI y
Administraciones Publicas
Agencia Española de Cooperación
Internacional
para el Desarrollo (AECID)
Madrid

Alicia VALENCIA GARCIA
Subgerente del FONPRODE
Agencia Española de Cooperación
Internacional
para el Desarrollo (AECID)
Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión
Europea
y Cooperación
Madrid

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Elizabeth LIEN
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Nirupama PRADHAN
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

**قائمة المندوبين في الدورة الحادية والثلاثين بعد المائة
المستأنفة للمجلس التنفيذي**

**Delegations at the reconvened
131st session of the Executive
Board – VIRTUAL MEETING**

**Délégations à la reprise de la cent
trente et unième session du
Conseil d'administration –
RÉUNION EN LIGNE**

**Delegaciones en la reanudación
del 131.^{er} período de sesiones de
la Junta Ejecutiva (período de
sesiones virtual)**

Conseil d'administration – Reprise de la cent trente
et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

REPRÉSENTANTS/SUPPLÉANTS**ALGERIA**

Lamia BEN REDOUANE
Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Representación Permanente
de la República Argentina
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

BANGLADESH

Manash MITRA
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Nathalie CASSIERS
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjointe de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Geert DE PROOST
Représentante permanente suppléante de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Attachée
Représentante permanente suppléante de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Silvia COSTANTE
Stagiaire
Représentation permanente de la Belgique
auprès des agences des Nations Unies
de Rome (FAO, PAM, FIDA)
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
of the Federative Republic of Brazil
Brasilia

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alexandra BUGAILISKIS
Ambassador of Canada to Italy
and Permanent Representative to
the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Christophe KADJI
Deputy Director
Food Security Division
Global Programs and Initiatives
Global Affairs Canada
Ottawa

Flora MAK
Lead Policy Advisor
Food Security Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

Stephen POTTER
Director
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Anatoliy SHATKOVSKYY
Senior Analyst
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

Christine CAMPBELL
Director General
Food Security and Environment
Global Issues and Development
Global Affairs Canada
Ottawa

CHINA

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

YANGZI Hu
Deputy Director
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

LYU Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Karina Wessel BJERREGAARD
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Patricia RODRÍGUEZ
Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Liudmila KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Altern
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Ramzy George STENO
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

FINLAND

Satu LASSILA
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Anna MALINEN
Desk Officer
Unit for Development Finance and Private
Sector Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Finland
Helsinki

Anna HEIKKINEN
Adviser
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

Marko BERGLUND
Deputy Director
Unit for Development Finance
and Private Sector Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Finland
Helsinki

FRANCE

Arjoun RAJ
Adjoint au chef de bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Andrea LOTH
Conseillère
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Annette SEIDEL
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

GREECE

Christina ARGIROPOULOU
First Secretary
Economic and Commercial Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

INDIA

Baldeo PURUSHARTHA
Joint Secretary (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

Bommakanti RAJENDER
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to IFAD
Rome

INDONESIA

Jehezkiel Stephanus George LANTU
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Momon RUSMONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Ida Ayu RATIH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Seta RUKMALASARI
Expert
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA
Head
Foreign Affairs Bureau
Ministry for Agriculture
Jakarta

Agnes Rosari DEWI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Eko Nur PRIHANDOKO
Policy Analyst
Centre for Climate Finance and
Multilateral Policy
Ministry of Finance
of the Republic of Indonesia
Jakarta

Idha Widi ARSANTI
Head of Center for Agricultural Training
Agency for Training and Human Resources
Development in Agriculture
Jakarta

Caka Alverdi AWAL
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Paradhika -
Expert
Ministry of Finance of
the Republic of Indonesia
Jakarta

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Uliana NAVARRA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Simone PLATANIA
Officer
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

JAPAN

HISAZOME Toru
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

ODA Masayuki
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

TAKASUGI Naoko
Senior Deputy Director
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs of Japan
Tokyo

KAWA Tomoharu
Official
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
of Japan
Tokyo

KENYA

Jackline YONGA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
IFAD
Rome

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Anne MURUCHE
Second Counsellor
Embassy of the Republic
of Kenya
Rome

Michelle HOLI
Third Secretary
Embassy of the Republic
of Kenya
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for East, South
Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Hans HOOGEVEEN
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Esra DEMIR
Junior Professional Officer
Rome

Noor KOOLEN
Desk Officer IFAD
Multilateral Institutions and Human Rights
Department
International Financial Institutions Division
The Hague

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Bjørg SKOTNES
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

REPUBLIC OF KOREA

KWON Hee-seog
Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

KANG Hyo Joo
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Rafael OSORIO DE REBELLÓN VILLAR
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Johanna NUDER
Desk Officer
Global Agenda Department
Stockholm

SWITZERLAND

Tim KRÄNZLEIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Laurence JEANGROS
Stagiaire academique
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Bruce Kirkwood CAMPBELL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Marie-Therese SARCH
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Samuel F. ROTHENBERG
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Nirupama PRADHAN
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Sam ROTHENBERG
Foreign Service Officer
Department of State of the
United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Cote du document:	EB 2020/131/R.1/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	2
Date:	23 novembre 2020
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – Session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Ordre du jour de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – session en ligne

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

1. Comme indiqué dans la note d'information publiée le 15 octobre sur la plateforme interactive réservée aux États membres, la cent trente et unième session du Conseil d'administration se déroulera dans le cadre de deux séries de réunions; la première se tiendra le 23 novembre, puis la session reprendra du 7 au 9 décembre 2020. L'ordre du jour provisoire de chacune des deux parties de la session figure dans le présent document.
2. Conformément aux mesures prises à titre de précaution par suite de la pandémie de COVID-19, les réunions de novembre et de décembre auront lieu en ligne chaque jour, de 13 heures à 17 heures (heure d'Europe centrale).
3. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour décision par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
4. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure en regard de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation

Documents présentés pour information

5. Les documents présentés pour information, disponibles [ici](#), seront examinés en session uniquement si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant au Conseil en fait la demande. Ce type de demande doit être communiqué par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant chacune des deux parties de la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

Le calendrier des travaux ne comprend que les points à examiner en session.

Ordre du jour – Cent trente et unième session (23 novembre 2020)

I. Points de l'ordre du jour pour approbation et examen

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2020/131/R.1/Rev.1) [A]

3. Questions institutionnelles [E]

- a) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2020/131/R.2)
- b) Présentation verbale d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

4. Évaluation [A]

- a) Nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2020/131/R.3) (séance à huis clos)

5. Questions opérationnelles [E]

- a) Version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (EB 2020/131/R.4 + Add.1)

6. Questions diverses

II. Points pour décision par vote par correspondance

5. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - i) Afrique orientale et australe
 - a) Érythrée: Projet de développement agricole intégré (EB 2020/131/R.5 + Add.1 + Sup.1)
 - ii) Amérique latine et Caraïbes
 - a) Brésil: Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est (EB 2020/131/R.6 + Add.1)
 - b) Honduras: Mémoire du Président: Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE) – Prorogation du délai de signature de l'accord de financement (EB 2020/131/R.7)

III. Points présentés pour information

4. Évaluation

Procès-verbal de la cent onzième session du Comité de l'évaluation (EB 2020/131/R.8)

Cote du document:	<u>EB 2020/131(R)/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>7 décembre 2020</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Ordre du jour – cent trente et unième session – Reprise (7-9 décembre 2020)

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA [E]

4. Questions institutionnelles [A]

- a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF
- b) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA

5. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - i) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Yémen: Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural
 - ii) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a. Opération de prêt régional – Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques

6. Opération non souveraine en faveur du secteur privé [A]

- a) Proposition de financement de l'expansion et de la reproduction à plus grande échelle du modèle de franchise agricole de Babban Gona

7. Questions financières

- a) Présentation verbale d'informations actualisées sur la procédure de notation de crédit [I]
- b) Ressources disponibles pour engagement [A]
- c) Nouvelle Politique de liquidité [A]
- d) Cadre d'emprunt intégré du FIDA [A]

8. Gouvernance

- a) Proposition de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA [A]

10. Questions diverses

II. Points pour examen en ligne

5. Questions opérationnelles

- b) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 **[E]**
- c) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) **[E]**
 - i) Amérique latine et Caraïbes
 - a. État plurinational de Bolivie
 - ii) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a. Tchad
 - b. Mali

7. Questions financières

- e) Rapport sur l'adéquation des fonds propres **[E]**
- f) Gestion actif-passif: Rapport semestriel et prochaines étapes **[E]**

9. Rapports de situation

- a) Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome **[E]**

III. Points pour décision par vote par correspondance

6. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - ii) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - b. République centrafricaine: Projet de renforcement de la productivité et de l'accès aux marchés des produits agropastoraux dans les savanes
 - c. Niger: Mémoire du Président: Proposition de restructuration de projets en République du Niger
 - d. Bénin et Togo: Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles
 - iii) Asie et Pacifique
 - a. Chine: Projet expérimental de redynamisation du monde rural dans le Hunan
 - iv) Division Afrique orientale et australe
 - a. République-Unie de Tanzanie: Programme de développement de l'agriculture et de la pêche
- d) Prolongation de la délégation au Président du FIDA, pour un temps limité, du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets **[A]**

9. Questions financières

- g) Examen annuel de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA **[A]**
- h) Cadre de l'octroi de prêts à des entités infranationales dans le contexte du nouveau modèle opérationnel **[A]**
- i) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021 **[C]**

10. Gouvernance

- b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2022 **[A]**
- c) Système de vote automatisé au FIDA **[A]**
- d) Rapport du Comité des émoluments **[A]**
- e) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA **[A]**

IV. Points présentés pour information

5. Questions opérationnelles

Procès-verbaux des douzième et treizième réunions du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance

7. Questions financières

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-neuvième réunion

9. Rapports de situation

Rapport de situation sur l'application des méthodes employées par les banques multilatérales de développement pour assurer le suivi des financements climatiques

Rapport de situation sur la coopération Sud-Sud et triangulaire 2019-2020

V. Pour information [I]/adaptation à l'objectif visé

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront disponibles [ici](#), sur la plateforme interactive réservée aux États membres.